

# LA VOIX DE L'AURA

n°1

Mai 2023



Le bulletin d'informations de la section UNSA Douanes Auvergne-Rhône-Alpes



## Projet de loi visant à rénover le cadre d'action de la Douane (l'article 60, la réserve opérationnelle)

Pour tout comprendre avec l'UNSA Douanes :

- Inconstitutionnalité de l'article 60 : Un avenir (sombre) enfin dévoilé ? [ici](#)
- Nouvel article 60 du CDN : Une prime pour tous les agents ? [ici](#)
- La réserve opérationnelle : le projet est déjà bouclé au Sénat ! [ici](#)
- Communiqué commun UNSA/CGC Douanes : La réserve opérationnelle. [ici](#)

## SOMMAIRE

**Actualité régionale**

**Les brèves du local social**

**Dossier**

**Un point pouvoir d'achat**

**Zoom**

**L'équipe UNSA Douanes AURA**

## BAROMETRE



Valeur du point d'indice Fonction Publique (brut): 4,85 €

Grilles indiciaires : [ici](#)

Calendrier de paye : [ici](#)

SMIC mensuel brut : 1.709 € (1.553 € net)

« La Voix de l'Aura » est le bulletin d'informations de la  
Section UNSA Douanes Auvergne-Rhône-Alpes

Imprimé au local syndical hôtel des douanes 6 rue  
Charles Biennier 69215 Lyon cédex 2

Courriel : [unsa.aura@douane.finances.gouv.fr](mailto:unsa.aura@douane.finances.gouv.fr)

## Les brèves du local social

### Big Sister is watching you !

Certains cadres de la DI semblent avoir dormi à côté du radiateur pendant la formation liée aux moyens de communications AGnet et principalement pendant la partie consacrée aux conditions d'utilisation de la géolocalisation des agents par la chaîne hiérarchique.

Ainsi, durant un briefing avant une opération coordonnée entre plusieurs brigades de la DI, après avoir omis les règles élémentaires de savoir vivre que sont le «bonjour» et le «au revoir», une personne en charge du «Pilotage de la Performance» a asséné, probablement certaine de la portée exemplaire de ses propos envers des feignasses de la surveillance que les agents ne devaient pas oublier que «grâce à AGnet, je sais toujours où vous êtes, ne l'oubliez pas».

Naïvement, certains collègues se sont sentis honorés, ayant pris tout d'abord cette remarque

saugrenue pour un conseil en cas de problèmes, comme pour leur dire : n'ayez crainte, en cas de coup dur, je serai rapidement à vos côtés, car je sais toujours où vous êtes.

Pourtant des esprits plus avisés sachant à qui ils avaient à faire, ont vite fait déchanter ces beaux espoirs. Il s'agirait en fait d'une phrase ressemblant fort à une tentative très grossière de harcèlement moral.

Les formateurs AGnet présents sur cette vacation ont cru mal entendre. Mais non, cette personne assume parfaitement procéder à un usage dévoyé des moyens de l'administration.

Il semblerait que l'Institut du Management Douanier ait du pain sur la planche pour une remise à niveau réglementaire.

### La foire à l'échalote des résultats annuels : la foire aux remarques foireuses?

Comme chaque année, les saisies explosent, les ministres en charge des douanes(mais aussi de l'Interieur) pratiquent un onanisme de bon ton sur la vaillance des douaniers face à une criminalité organisée toujours plus structurée et menaçante.

Les primes pleuvent sur le haut de la chaîne hiérarchique étoilée, mais malheureusement, le ruissellement tant promis ne semble pas irriguer jusqu'aux les B et C. Pire, les reproches et remarques désobligeantes sont disséminées assénées à la volée par certains et certaines,

affirmant, confortablement assis à leur fauteuil ergonomique bien au chaud dans leur bureau en horaires ouvrables, que les agents seraient des feignants.

Nous ne sommes probablement pas des modèles en matière de management des personnels, mais il nous apparait pour le moins douteux que des paroles blessantes et mensongères constituent une méthode de motivation des troupes donnant des résultats probants. Encore une mission pour l'Institut du Management Douanier?

### La douane en vacances ?

On ne parle pas ici de Congés Annuels. On parle bien de vacances d'emplois, de collègues qui manquent dans les services. Et le manque devient criant. Pire, il devient inquiétant et nous pousse à nous interroger quant à savoir si ces trous béants dans le filet douanier ne sont pas des créations volontaires de l'administration,

une vieille technique pour justifier le transfert de missions: faire en sorte que l'administration ne puisse plus réaliser ses missions avec les moyens alloués pour justifier la suppression. Avec parfois des vacances d'emplois à 2 chiffres comme dans la DR du Léman...

### L'avenir commence demain

L'avenir de la douane s'est écrit sur le coin de la table du Conseil constitutionnel en septembre 2022. Depuis, le feuilleton de l'article 60 court, comme une mauvaise sitcom où les scénaristes semblent mal à l'aise, car ils savent que la fin de l'histoire finira en eau de boudin pour les acteurs.

indices prendraient leurs pantoufles pour aller gérer les trombones ailleurs.

De fiasco en désastre, on semble plonger petit à petit vers une douane qui ne serait que l'ombre d'elle même, une douane qui serait dans un cagibi au fond du couloir, où les agents seraient abandonnés en rase campagne quand les hauts

La fin du feuilleton n'est pas encore écrite. Mais on sait quand sera diffusé le dernier épisode. Celui-ci devrait être disponible sur l'intranet douanier avant la trêve estivale des parlementaires. D'ici là, attachez vos ceintures, l'atterrissage pourrait être chaotique...

LIVE

BREAKING

## L'immobilier en Savoie, c'est pas la joie

Malgré des avancées bienvenues, comme la nouvelle brigade à Montmélian, qui devait déménager depuis de nombreuses années, les dossiers immobiliers ressemblent de plus en plus à des cailloux dans les chaussures des directeurs.

Un bâtiment quitté à la hâte par la division de Chambéry, à cause de risques d'effondrement, engendrant un jeu de chaises musicales dans l'installation d'agents dans les locaux de la direction régionale.

Une brigade qui va être agrandie au tunnel à Modane, en contrepartie de la perte d'un bâtiment accueillant actuellement l'encadrement de l'unité. Des plans réalisés avec une concertation anecdotique des agents, qui mènent à la perte de place et la dégradation des conditions de travail. On agrandit pour rétrécir. Seule la douane doit être capable d'une telle prouesse.

L'UNSA Chambéry suivra ces dossiers jusqu'à leur terme, pour améliorer les conditions de travail des agents.

## Réserve opérationnelle, refonte de la surveillance, grogne des moniteurs : claquements de bottes à Montreuil?

Alors que la communauté douanière constate avec effarement depuis des mois les refus d'obstacle et les renoncements de la direction générale sur la réécriture de l'article 60, nous avons eu la surprise de voir débouler dans le projet de loi un projet qui n'a rien d'anecdotique, la création d'une réserve opérationnelle douanière. A Montreuil, on rassure les personnels. « Ne vous inquiétez pas, c'est pas encore ficelé, on réfléchit juste, on va pouvoir en discuter! » .

Quelques dizaines d'heures après ces affirmations, l'UNSA Douanes débusque dans les méandres du net, une publication au sein du projet de loi réécrivant l'article 60, un article 7 créant donc la réserve opérationnelle. La lecture de l'étude d'impact jointe à ce projet laisse pantois...

Accrochez vous à vos rangers, ça va secouer

dans la start up nation : les moniteurs tir et tpci pourront être des réservistes, que l'on espère faire venir de l'armée et de la gendarmerie par effet miroir. Vu que leurs qualifications sont reconnues hors de leur administration (contrairement à ceux de nos moniteurs, allez savoir pourquoi, on voit peut être le mal partout...), ceux-ci pourront sans difficulté avoir une équivalence pour... être moniteurs en Douane. La douane chercherait elle des mercenaires plus dociles?

Quelle hypocrisie alors qu'en parallèle les mêmes individus susnommés nous affirment pendant la réunion sur l'encadrement en surveillance qu'ils souhaitent développer les actions de cohésion pour rétablir un esprit de corps qu'ils ont patiemment détruit, parce qu'un individu est plus malléable qu'une corporation soudée !!!

## Pas d'inflation pour le budget immobilier lémanique !

En pleine réunion masse, les représentants de l'administration nous ont lâché : « les caisses sont vides, nous ne pourrions pas financer les travaux du bureau de St Julien/Bardonnex. »

L'administration trouve parfois des financements pour des dépenses gadgets, voir inutiles et quand

cela concerne des investissements essentiels pour améliorer les locaux professionnels et les conditions d'exercice des missions, on manque de moyens...

Pour rappel, il n'y a encore pas si longtemps le budget du PLI de Lyon était de 9 millions d'euros.



# DOSSIER Pouvoir d'achat : Le compte n'y est pas, rien depuis le 2ème semestre 2022 !!!

## Pour Rappel la position de l'UNSA Douanes!!!

Stanislas Guerini, nouveau ministre de la Fonction publique, a fait le choix de s'inscrire dans la même ligne que sa prédécesseure : des phrases fortes pour masquer une réalité bien moins éclatante. Ainsi, il annonce un effort exceptionnel à compter du 1er juillet, grâce à une hausse inégalée du point d'indice depuis 37 ans.

L'UNSA Douanes doit lui rappeler que l'inflation est à un niveau record en France depuis 1985, soit ... : 37 ans ! (5,8% en 1985) Mince, quelle surprise !

Elle était également de 1,1% en moyenne depuis 5 ans, ce qui n'a pas empêché sa majorité de nous laisser au niveau 0 absolu d'augmentation sur toute cette période.

Mais il insiste : "cela représente un coût total de 7,5 Md€ pour les employeurs publics"

Certes, le montant de cette enveloppe n'est pas anecdotique, mais faudrait-il se prosterner pour autant ? A l'UNSA Douanes, nous en doutons fortement. A titre de comparaison, l'inflation a permis une hausse des recettes de la TVA de 27% en mars 2022 soit : 17Md€. Sans compter que la hausse à venir de nos rémunérations va automatiquement générer des recettes supplémentaires dans les caisses de l'État par le biais des taxes, cotisations et impôts.

Le chemin est encore loin pour retrouver la confiance des fonctionnaires, ébranlée par 5 ans de mensonges...

## Pouvoir d'achat et point d'indice : + 3,5 % , une déception pour l'UNSA Douanes !

Le gouvernement vient donc d'annoncer, sous la contrainte de l'inflation et la pression des organisations syndicales, une hausse de 3,5% de la valeur du point d'indice. Ce dégel était attendu par tous les agents publics.

L'UNSA Douanes prend acte de cette décision qu'elle juge cependant insuffisante ; elle réclamait 10% d'augmentation, pour tenir compte des effets de l'inflation depuis 2017. Si le gouvernement veut envoyer un signe fort à

ses personnels, privés d'augmentation générale depuis 5 ans, il faut alors considérer cette mesure comme étant une première étape.

Cette hausse est effective depuis le 1er juillet 2022. Elle devrait s'exprimer sur les feuilles de paye en août ou septembre avec un effet rétroactif. Elle concerne tous les agents titulaires et contractuels du service public.

## Catégorie B : un effort indispensable !

Ce relèvement du point d'indice est accompagné, pour la catégorie B, du rééchelonnement des premiers indices et de l'accélération des débuts de carrière, mesure indispensable, depuis la dernière hausse du SMIC. C'était une demande forte, portée par l'UNSA, pour corriger le tassement des grilles indiciaires apparu ces derniers mois entre les catégories B et C.

Il reste à en obtenir les détails dans les prochains

jours. Mais là encore, ce n'est pas un cadeau, loin s'en faut. Il s'agit de rattraper une mesure qui aurait dû être mise en oeuvre dès le début d'année...

Par ailleurs, le gouvernement confirme sa volonté de revoir l'ensemble du système de rémunération des agents publics. L'UNSA demande une réelle revalorisation des carrières dont dépend l'attractivité de la fonction publique.

## Des mesures nécessaires, à compléter au 2nd semestre

Ces premières mesures étaient indispensables, mais elles restent insuffisantes. Un prochain rendez-vous salarial, avant la fin de l'année, s'impose au regard des projections actuelles de l'inflation pour 2022 (6,8% selon l'INSEE), du gel

de la valeur du point d'indice depuis plus de 10 ans (avec une inflation à plus de 16% sur cette période) et des besoins légitimes des agents publics, contractuels et fonctionnaires.

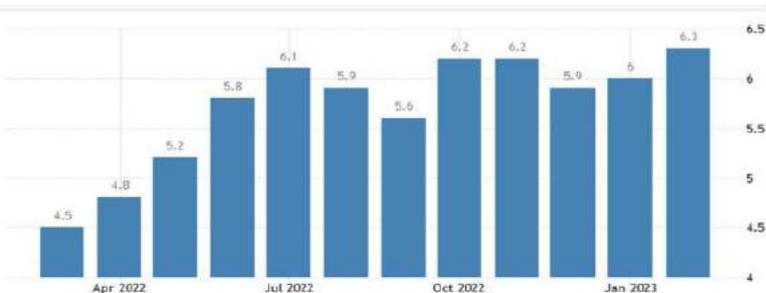
## Attention : Le vote de la loi «pouvoir d'achat»

Les débats à l'Assemblée nationale, qui débiteront dans quelques jours, pourraient conduire, dans les prochaines semaines ou les prochains mois, à une amélioration significative de ces mesures budgétaires décidées par le gouvernement au profit du traitement des 5,5

millions d'agents publics. Cela dépendra de la capacité pour certains à faire aboutir leurs programmes de campagne aux législatives...



## L'inflation nous ronge ?



Ils ont beau faire les beaux, les gouvernants sont loin d'être convaincants quand il s'agit de juguler l'inflation. Incompétence, manque de volonté ? Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 6,3% en février 2023, après +6,0 % le mois précédent. Cette légère hausse de l'inflation serait due à l'accélération des prix de l'alimentation et des services. Les prix des produits manufacturés augmenteraient sur un an à un rythme proche du mois précédent et ceux de l'énergie ralentiraient.

Sur un mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,9 %, après +0,4 % en janvier. Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé a augmenté de 7,2%, après +7,0%

## Enquête

Confrontés à l'inflation, les ménages reprennent le chemin des supermarchés hard-discounts. Mais ces enseignes sont-elles réellement moins chères ? Face à l'énorme renchérissement des produits alimentaires et d'hygiène, les consommateurs resserrent les boulons. Ils rognent sur la qualité, et leurs achats baissent petit à petit en gamme. Le bio a été le premier segment à pâtir de cette conjoncture difficile. Viandes, poissons, fromages et alcools enregistrent également une chute de leur volume d'achat. À l'inverse, les articles en promotion et les premiers prix rencontrent un franc succès. Les clients se restreignent aussi sur les quantités, même s'ils dépensent toujours autant en valeur. En témoigne la chute des volumes totaux écoulés par les grandes surfaces, qu'elles compensent sans vergogne par de

en janvier. Sur un mois, il croîtrait de 1,0%, après +0,4% le mois précédent.

Plus que de larges exégèses la lecture des tableaux joints vous en dit long. Il s'agit de l'indice INSEE dont on sait qu'il a tendance à largement minorer les évolutions de prix.

**Rappelons que nous avons été augmentés de 0,8% en janvier et que le gouvernement refuse toute autre augmentation cette année**

### Indices des prix à la consommation

Évolutions annuelles (en %) ; base 100 : année 2015

|                        | Pondérations 2023 | février 2022 | Janvier 2023 | février 2023 (p) |
|------------------------|-------------------|--------------|--------------|------------------|
| <b>Ensemble IPC*</b>   | <b>10000</b>      | <b>3,6</b>   | <b>6,0</b>   | <b>6,2</b>       |
| Alimentation           | 1624              | 2,1          | 13,3         | 14,5             |
| - Produits frais       | 238               | 5,9          | 10,2         | 14,2             |
| - Autre alimentation   | 1386              | 1,4          | 13,9         | 14,6             |
| Tabac                  | 185               | -0,1         | 0,2          | 0,2              |
| Énergie                | 857               | 21,1         | 16,3         | 14,0             |
| Produits manufacturés  | 2322              | 2,2          | 4,5          | 4,6              |
| Services               | 5012              | 2,2          | 2,6          | 2,9              |
| <b>Ensemble IPCH**</b> | <b>10000</b>      | <b>4,2</b>   | <b>7,0</b>   | <b>7,2</b>       |

(p) données provisoires

\*: indice des prix à la consommation \*\*: indice des prix à la consommation harmonisé

Champ : France

Source : Insee - indices des prix à la consommation

nouvelles augmentations de tarifs ! Ce qui induit un cercle vicieux où nous sommes quoiqu'il arrive perdants... Les Français fréquentent davantage les hard-discounters (ces derniers préfèrent l'expression « magasins à dominante marques propres », moins péjorative) ! Mazette ! Réputés meilleur marché que les supermarchés traditionnels. Lidl, Aldi et Netto tirent leur épingle du jeu. Cependant, on est encore loin d'un bouleversement du paysage. Les hard-discounters avaient gagné jusqu'à 15 % de parts de marché au début des années 2000, portés par différentes crises économiques. À titre de comparaison, en Allemagne, où est né ce type de commerces, ils représentent plus de 40 % des achats du quotidien. La période actuelle leur profite certes indéniablement. Mais ces chaînes sont-elles vraiment moins chères que celles des distributeurs classiques ?



Marques nationales

sous marque propre

Valeur d'un même panier de produits de marques nationales. Plus abordables mais rares.

Si vous cherchez vos produits habituels dans les linéaires des hard-discounters, vous ne les trouverez peut-être pas. En effet, ces enseignes proposent un choix très réduit de marques nationales : en moyenne, leurs points de vente alignent 300 références, contre plus de 5 000 dans un hypermarché classique. Et encore, ils se cantonnent aux produits phares de chaque rayon, comme les inévitables Coca-Cola ou Nutella. Certes, ces marques sont globalement vendues moins cher qu'en grandes surfaces traditionnelles, mais la différence n'est pas toujours significative. Ainsi, le même panier composé de plusieurs articles de marques nationales coûte 275 € chez Aldi et 279 € chez Lidl... contre 281 € chez E.Leclerc drive. Et celui de Netto s'élève à 284 €, soit seulement 2 € de moins que chez Hyper U. Somme toute des écarts peu significatifs, ne justifiant pas un allongement ou la multiplication de trajets à l'heure où le carburant est hors de prix. En revanche, l'écart s'accroît avec les autres concurrents puisque ce panier atteint notamment 292 € chez Casino et 305 € chez Carrefour.



Premiers prix

Valeur d'un panier de 12 produits premiers prix équivalents

## Attention aux quantités !

Si vous souhaitez comparer les tarifs, référez-vous uniquement au prix au kilo, les conditionnements variant en fonction des enseignes. Lidl et Aldi commercialisent des bouteilles de Coca-Cola de 2 l, alors que les autres supermarchés présentent des flacons de 1,75 l. Un autre exemple : le café Grand'Mère est vendu en paquet de 225 g dans les magasins de hard-discount, contre 250 g ailleurs. Résultat, si sa valeur faciale apparaît nettement inférieure, son prix au kilo s'avère parfois proche de celui de la concurrence (15,10 €/kg chez Aldi, contre 15,50 €/kg chez U). Même chose aux rayons droguerie et hygiène : les shampoings affichent des grammages spécifiques (500 g vs 400 g), et les lessives sont proposées avec un nombre de doses propre à chaque distributeur. Vérifiez avant d'acheter !

## Pas si intéressants chez les hard-discounters !

Aldi, Lidl et consorts disposent d'une offre vaste en produits d'entrée de gamme sous marque propre... qui ne s'avèrent pas meilleur marché que les marques de distributeurs (MDD) des enseignes classiques. Surtout, ils sont plus chers que les marques premiers prix (MPP) de ces dernières : Simpl(Carrefour), Eco + (E.Leclerc), Pouce (Auchan), Top Budget (Intermarché) ou Prix Mini (U) se positionnent à des niveaux de tarifs inférieurs à ceux des hard-discounters, un comble ! En résumé, mission accomplie pour les groupes de distribution traditionnels, qui avaient développé leurs MDD et MPP pour riposter à l'arrivée de ces supermarchés low cost en France. Si vous achetez un panier de 12 produits premiers prix sous marque propre équivalents, il vous coûtera 42 € chez Auchan drive, 43 € chez Hyper U, Intermarché hyper et Carrefour, et 44 € chez E.Leclerc drive, tandis que chez Lidl et Aldi, vous débourserez respectivement 54 et 56 €. Casino ferme la marche, à 63 €.

## Un panier moins cher : Car moins de tentations

Finalement, les magasins des enseignes de hard-discount ne se révèlent pas beaucoup moins chers que ceux de la grande distribution traditionnelle dès lors que l'on compare produit par produit. Toutefois, si le consommateur y dépense moins d'argent, c'est parce qu'il remplit son caddie de références meilleur marché, en privilégiant les MDD au détriment des marques nationales, plus onéreuses. Et, vu que ces dernières sont moins nombreuses en rayon, donc moins visibles, il est forcément moins tenté d'en acheter.

## Question subsidiaire :

ce panier moins coûteux contient-il des aliments de moins bonne qualité, avec davantage de substances indésirables ou d'ingrédients moins nobles ? Pas nécessairement, comme le montre notre test consacré aux produits premiers prix. MDD ou MPP ne sont pas systématiquement synonymes de qualité dégradée par rapport à des articles similaires de marques nationales.

Cependant, n'en abusez pas et préférez les denrées brutes ou peu transformées, à cuisiner vous-même, selon les recommandations des autorités sanitaires.

## Grande distribution • Publicité massive

Le budget promotionnel de la grande distribution, toutes enseignes confondues, a de quoi donner le tournis. Il s'élevait à plus de 2,3 milliards d'euros en 2021, dont plus de 470 millions d'euros pour Lidl et de 450 millions pour E.Leclerc. Des dépenses qui ne devraient guère avoir baissé en 2022...

(chiffres non connus à l'heure actuelle).

La grande distribution, ça rapporte ! Le clan Mulliez, notamment à la tête d'Auchan, Leroy Merlin et Decathlon, se classe, en 2022, 8e fortune de France, avec un patrimoine de 22 milliards d'euros (Md€).

## Comment nous avons procédé

701 magasins des enseignes de hard-discount Lidl, Aldi, Netto, Leader Price et Norma ont été visités par les enquêteurs de l'UFC-Que Choisir. Les prix d'un assortiment de plus d'une centaine de références de marques nationales et de marques propres y ont été relevés.

9 000 sites drives de la grande distribution classique (E.Leclerc Carrefour, Intermarché, Système U, Casino et Cora) ont été consultés en parallèle. Les prix des produits des mêmes marques nationales ou des marques de distributeurs équivalentes ont été enregistrés.

[Sources URFU](#)



# L'équipe UNSA Douanes de l'interrégion AURA

## Secrétaire interrégional AURA :

Yannick Le Goulias (SRE Lyon)

## Secrétaire régional Lyon :

Pierre Augustin Brun (Lyon BSI)

## Secrétaire régional Léman :

Delphine Lebas (Saint Julien bureau)

## Secrétaire régional Auvergne :

Patrick Malassagne (pôle tabac Clermont)

## Secrétaire régional Chambéry :

Clément Léveque (Modane BSI)

## Membres du bureau interrégional :

Muriel Robin, Laurent Tissandier, Benjamin Barnes, Siméon Romain.



**Pour toutes informations ou demandes, n'hésitez pas à nous contacter**

| Barème de cotisations à taux plein<br>UNSA Douanes - 2023 |                     |                           |
|---|---------------------|---------------------------|
| Grades ou situation                                       | Montant annuel 2023 | Montant annuel réel 2023* |
| Primo adhérent  | 30 €                | 10 €                      |
| Contractuels  | 40 €                | 11 €                      |
| Agent de Constatation                                     | 73 €                | 24 €                      |
| Agent de constatation Principal 2° classe                 | 86 €                | 28 €                      |
| Agent de Constatation Principal 1° classe                 | 94 €                | 31 €                      |
| Contrôleur 2° classe                                      | 98 €                | 32 €                      |
| Contrôleur 1° classe                                      | 104 €               | 34 €                      |
| Contrôleur Principal                                      | 110 €               | 36 €                      |
| Inspecteur  | 130 €               | 42 €                      |
| Inspecteur Régional de 3° classe                          | 145 €               | 47 €                      |
| Inspecteur Régional de 2° classe                          | 151 €               | 49 €                      |
| Inspecteur Régional de 1° classe                          | 157 €               | 51 €                      |
| Inspecteur Principal 2° classe                            | 166 €               | 54 €                      |
| Inspecteur Principal 1° classe                            | 166 €               | 54 €                      |
| DSD2 / CSC2   | 177 €               | 58 €                      |
| DSD1 / CSC1   | 177 €               | 58 €                      |
| DPSD / Administrateur / Administrateur civil              | 202 €               | 66 €                      |
| Administrateur supérieur / Administrateur HC              | 202 €               | 66 €                      |
| Administrateur Général                                    | 248 €               | 81 €                      |
| Retraité des douanes                                      | 40 €                | 13 €                      |

\* Après crédit d'impôt.

Adhérez en ligne, avec la rubrique adhésion en un clic :

